

Application de l'ODim et mise en place des BPR au sein du cabinet médical

**Suites du cours sur le retraitement
des dispositifs médicaux pour
assistantes médicales**

La formation

« Retraitement des dispositifs médicaux stériles pour petites structures, pour assistantes médicales »

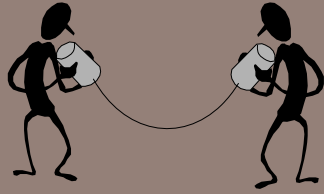
3 jours de cours + ½ journée d'examen

Attestation certifiante délivrée par :

- La SSSH
- Espace Compétences
- FSAAM (Fédération Suisse des Associations d'Assistants Médicales)

Après le cours.... retour au cabinet

- Compte-rendu aux employeurs
- Identification des pratiques erronées
- Les changements



Compte-rendu aux employeurs

- Information sur la législation en vigueur
- Contrôles cantonaux dès juillet 2011
- Réflexion sur les besoins en stérilisation au cabinet :
 - ⇒ Criticité des dispositifs utilisés
 - ⇒ Masse de dispositifs à stériliser



Identification des pratiques erronées (1)

- ◉ Local multi-usages (2/3)
- ◉ Marche en avant pas respectée (2/3)
- ◉ Absence d'une étape de retraitement (1/3)
- ◉ Absence de matériel de protection (3/3)
- ◉ Approximation au niveau des différents produits utilisés (3/3)
- ◉ Pas d'indication sur les emballages (2/3)

Identification des pratiques erronées (2)

- Utilisation de matériel inadapté (2/3)
- Fermeture douteuse des emballages (1/3)
- Utilisation d'un cycle de stérilisation inadapté (2/3)
- Absence d'imprimante(2/3)
- Absence d'un ou plusieurs contrôles (3/3)

Identification des pratiques erronées (3)

- Pas d'entretien annuel des appareils (1/3)
- Pas de validation des appareils (2/3)
- Stockage non conforme (1/3)
- Restérilisation de matériel à usage unique (1/3)



Les changements (1)

- Séparation zone sale / zone propre
- Mise à disposition de matériel de protection
- Mise en place des contrôles
- Protocole journalier de stérilisation
- Achat de matériel adapté (nettoyage, séchage)

Les changements (2)

- ◉ Inscription de la date de péremption
- ◉ Affichage de protocoles écrits
- ◉ Maintenance
- ◉ Devis pour une imprimante
- ◉ Devis pour la validation

Conclusion (1)

Obstacles à l'application des BPR au sein des cabinets médicaux :

● Agencement des locaux



● Temps



● Coût



Conclusion (2)

Evaluation des coûts engendrés :

- Matériel
- Maintenance / Validation / Contrôles
- Formation du personnel

Choix :

- Stérilisation effectuée au cabinet médical
- Stérilisation réalisée par un tiers
- Utilisation de matériel à usage unique